



Consortium pour le monitoring des violations des droits de l'homme pendant la période électorale de l'année 2020 au Burundi

Numéro 011 du 30 septembre 2020

BULLETIN BIMENSUEL SUR LE PROCESSUS ÉLECTORAL DE 2020 AU BURUNDI

INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par le présent bulletin, du 1^{er} au 15 septembre 2020, les organisations de la société civile burundaise, membres du Consortium pour le monitoring des violations des droits de l'homme



pendant la période électorale de 2020 au Burundi, ont relevé des allégations de violations, des violations et des

atteintes aux droits de l'homme. Ces atteintes, violations et allégations de violations, qui ont été enregistrées au cours de cette période, font état d'au moins 5 personnes tuées dont 2 membres du parti CNL et trois Imbonerakure, 26 personnes enlevées dont 20 élèves, 4 membres du parti CNL et 1 ex-FAB, 23 membres du parti CNL torturés et 65 membres du parti CNL arrêtés arbitrairement.

Ces violations et atteintes aux droits de l'homme ont été particulièrement perpétrées contre des membres du parti CNL ainsi que des jeunes élèves de la composante sociale Tutsi, accusés d'appartenir aux groupes armés ou de collaborer avec eux.

Ce bulletin relève également des attaques à main armée signalées dans différentes provinces du pays.

Parmi les présumés auteurs identifiés figurent des Imbonerakure, des agents du SNR, des administratifs et des policiers.

LES GRANDS TITRES

0. INTRODUCTION

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME LIÉES A L'INTOLERANCE POLITIQUE

II. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Pour toute communication avec ce consortium, contacter Madame Justine Nkurunziza, présidente de la COSOME :
 Numéro de téléphone : +1 (613) 302-0729 E-Mail : cosome.cosome@gmail.com . Consultez aussi les sites web :
www.cosome.org, www.ligue-iteka.bi, www.forscburundi.org, www.sostortureburundi.org, www.aprodhasbl.org
 & www.acatburundi.org

CONTENU

0. INTRODUCTION	1
I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME LIEES A L'INTOLERANCE POLITIQUE	3
I.1. DES PERSONNES TUEES	3
I.1.1. Une personne tuée par des Imbonerakure	3
I.1.2. Une personne tuée par des gens non identifiés	3
I.1.3. Des personnes tuées suite aux attaques à main armée	3
I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES	4
I.3. DES PERSONNES TORTUREES	5
I.4. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT PAR DES POLICIERS, DES AGENTS DU SNR, DES ADMINISTRATIFS ET DES IMBONERAKURE	7
II. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	13

SIGLES ET ABREVIATIONS

API	: Appui à la Protection des Institutions
CNDD-FDD	: Conseil National pour la Défense de la Démocratie - Forces pour la Défense de la Démocratie
CNL	: Congrès National pour la Liberté
CP	: Commissaire de Police
ECOFO	: Ecole Fondamentale
FAB	: Forces Armées Burundaises
FNL	: Front National de Libération
GMIR	: Groupement Mobile d'Intervention Rapide
MSF	: Médecins Sans Frontières
OPC1	: Officier de Police Chef de 1^{ère} classe
OPC2	: Officier de Police Chef de 2^{ème} Classe
PJ	: Police Judiciaire
PNB	: Police Nationale du Burundi
RED	: Résistance pour un Etat de Droit

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME LIEES A L'INTOLERANCE POLITIQUE

I.1. DES PERSONNES TUEES

I.1.1. Une personne tuée par des Imbonerakure

Un membre du parti CNL tué en commune Bwambarangwe, province Kirundo

Dans la nuit de vendredi 4 septembre 2020, vers 19 heures, sur la colline Mukenke en commune Bwambarangwe de la province Kirundo, un militant du CNL connu sous le nom de Macumi Juvénal a été tué à coups de gourdins. Les témoignages sur place pointent du doigt un groupe

d'Imbonerakure composé de Sekamana Oscar, Nkurunziza Sylvestre et de Misago Protas comme auteurs de ce meurtre. Selon les mêmes témoignages, son corps a été découvert près du Lycée communal Budahunga. La police de Bwambarangwe a arrêté ces Imbonerakure ainsi que sa femme du nom de Kandava Consolate qui sont tous détenus au cachot du commissariat communal pour enquête.

I.1.2. Une personne tuée par des gens non identifiés

Un membre du parti CNL tué en commune Bugabira, province Kirundo

Dans la nuit du 17 septembre 2020, sur la sous-colline Muyumpu, colline Gitwe, zone Kigoma, commune Bugabira, province Kirundo, Jean de Dieu Nkuriyngoma alias Bididi,

- Un membre du parti CNL tué en commune Bwambarangwe, province Kirundo

- Un membre du parti CNL tué en commune Bugabira, province Kirundo

- Un membre du parti CNL tué en commune Ndava, province Mwaro

membre du parti CNL, a été tué à l'aide d'une houe usée par des gens non identifiés lorsqu'il rentrait chez lui. Selon des sources sur place, jusqu'à 11 heures, le 18 septembre 2020, le cadavre gisait toujours sur le lieu du crime et aucune autorité n'était arrivée sur le lieu du crime.

I.1.3. Des personnes tuées suite aux attaques à main armée

Un membre du parti CNL tué en commune Ndava, province Mwaro

En date du 12 septembre 2020, vers 21 heures, sur la sous-colline Nyangunzu, colline Gatsinga, commune Ndava, province Mwaro, Donatien Bigirimana, un membre du parti CNL

et retraité des ex-FAB, a été décapité par un groupe d'hommes armés de machettes qui se sont introduits dans sa maison. Selon des sources sur place, l'épouse de la victime était allée rendre visite à une parenté. Les mêmes sources indiquent que ces hommes ont pris fuite vers la commune Kiganda de la province Muramvya.

Trois Imbonerakure tués et deux autres blessés en commune Burambi, province Rumonge

En date du 15 septembre 2020, sur les collines Gisagazuba et Kiganza, zone Maramvya, commune Burambi, province Rumonge, trois Imbonerakure dont le surnommé Kamoteri, chef des Imbonerakure de la colline Kiganza, le nommé Hatungimana et le prénommé Lambert ont été tués

. Trois Imbonerakure tués et deux autres blessés en commune Burambi, province Rumonge

. Un membre du parti CNL enlevé en commune Mutimbu-zi, province Bujumbura rural

. Deux membres du parti CNL enlevés en commune Nyabiraba, province Bujumbura rural

rural, un membre du parti CNL du nom d'Innocent Ndabijejimana, briquetier, natif de la commune Busoni, province Kirundo, fils de Pierre Bizimungu et Marguerite Ndarurinze, a été arrêté et conduit au cachot de la zone Rubirizi par deux Imbonerakure, Népomuscène Dusengumuremyi, responsable des Imbonerakure en commune Mutimbu-zi et Ibrahim Bizimana alias Mafyeri. Selon des sources sur place, ils l'ont embarqué à bord d'un véhicule de type Prado appartenant à Népomuscène et il a été accusé de collaborer

et deux autres ont été blessés par des hommes à main armée en tenue policière.

Selon des sources sur place, ces Imbonerakure montaient des rondes nocturnes sur lesdites collines quand ils ont été attaqués. Les mêmes sources ajoutent que deux autres personnes dont un enseignant qui avaient été enlevés par ce groupe armé ont été retrouvés sur la colline Kiryama, commune Mugamba, province Bururi.

I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES

Un membre du parti CNL enlevé en commune Mutimbu-zi, province Bujumbura rural

En date du deux septembre 2020, vers 10 heures, sur la colline Budahirwa, zone Maramvya, commune Mutimbu-zi, province Bujumbura

avec des rebelles qui ont traversé la commune Gihanga en se dirigeant vers la forêt de la Kibira en commune Musigati, en date du 29 août 2020. Les mêmes sources révèlent qu'en date du 3 septembre 2020, Joe Dassin Nkezabahizi, un agent du SNR, l'a fait sortir du cachot de la zone et l'a conduit vers une destination inconnue.

Deux membres du parti CNL enlevés en commune Nyabiraba, province Bujumbura rural

En date du 15 septembre 2020, sur la colline Raro, zone et commune Nyabiraba, province Bujumbura rural, Meschak Butoyi et Cyprien Kagabo, tous démobilisés et militants du parti CNL, ont été enlevés chez eux par des agents du SNR et des policiers de l'API. Selon des sources sur place, ils ont été violemment battus et grièvement blessés à la tête. Les mêmes sources précisent qu'ils ont été accusés de participation à des groupes armés et qu'ils ont été embarqués à bord d'un véhicule vers une destination inconnue.

Trois personnes dont un membre du parti CNL et un ex-FAB enlevés en commune et province Muramvya

En date du 12 septembre 2020, sur la colline et zone Shombo, commune et province Muramvya, Désiré Gikobero, membre du parti CNL, Zénon Nicayenzi, ex-FAB à la retraite et un troisième individu dont l'identité n'est pas encore connue ont été arrêtés à leur domicile par le responsable provincial du SNR à Muramvya, Felix Havyarimana. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de détention illégale d'armes et ont été conduits vers une destination inconnue.

Vingt personnes enlevées en commune Mugamba, province Bururi

En dates des 28 août et 1^{er} septembre 2020, sur la colline et zone Kivumu, commune Mugamba, province Bururi, vingt jeunes élèves de la composante sociale Tutsi dont Eddy Moïse Ndabanogeye, King Bruce Nungi, Aimé Parfait Agatore, Donald Tungatwese, Albert Rukundo, Parfait Ndikumwenayo, Sandrine Icoyitungiye et Aloys Nungubumwe, ont été arrêtés par des policiers sous la supervision du Commissaire de la Région sud de police, CP Thaddée Birutegusa, et de l'OPC2 Désiré Uwamahoro. Selon des sources sur place, ils ont été conduits vers une destination inconnue.

2

*** Trois personnes dont un membre du parti CNL et un ex-FAB enlevés en commune et province Muramvya**

*** Vingt personnes enlevées en commune Mugamba, province Bururi**

*** Un membre du parti CNL torturé en commune Rugombo, province Cibitoke**

I.3. DES PERSONNES TORTUREES

Un membre du parti CNL torturé en commune Rugombo, province Cibitoke

Au chef-lieu de la commune Rugombo en province Cibitoke vers 17 h, des Imbonerakure dirigés par leur responsable adjoint du nom de Nijimbere Évariste, ont violemment battu un membre influent du parti CNL, Aloys Ngendakumana, résident sur la sous-colline Rubuye de la colline Mparambo dans la même

commune pour avoir refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la victime a été conduite à la permanence du CNDD-FDD vers 17 h de ce jeudi 03 septembre 2020, y a été séquestré jusqu'à 21 h et a été roué de coups depuis cette heure à 23 h jusqu'à ce qu'il perde connaissance, après quoi il a été enfermé au cachot du marché moderne de Rugombo.

Un membre du parti CNL torturé en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

En date du 2 septembre 2020, au quartier Socarti, zone Kinama, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, Justin Kwizera, membre du parti CNL, originaire de la zone Mageyo, commune Mubimbi, province Bujumbura rural, a été battu et blessé par des Imbonerakure dont Wilson Ntiruhuza, Emery Nduwimana, Samuel Niyungeko et Pancrace Miburo. Selon des sources sur place, ils l'accusaient de trahison du fait d'avoir quitté le parti CNDD-FDD pour intégrer le parti CNL. Selon les mêmes sources, Justin Kwizera a été conduit à l'hôpital de MSF, sis au quartier Kigobe en zone Gihosha pour des soins de santé nécessités par son état. Ces quatre Imbonerakure n'ont pas été inquiétés.

. Un membre du parti CNL torturé en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

. Vingt membres du parti CNL torturés en commune et province Makamba

. Un membre du parti CNL torturé en commune Gitobe, province Kirundo

Vingt membres du parti CNL torturés en commune et province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 septembre 2020 indique que depuis quelques jours, au chef-lieu de la province Makamba, vingt personnes dont Ferdinand Ndayikeza alias Mwarabu, Méthode Nyabenda, Venant Manirambona et

Ferdinand Niyongabo, tous membres du parti CNL, ont été détenues et torturées au domicile de Bonaventure Niyonkuru, responsable provincial du SNR à Makamba. Selon des sources sur place, parmi ces victimes, quatre ont été arrêtées en zone Mukungu en date du 07 septembre 2020 et une autre a été arrêtée en date du 14 septembre 2020. Elles ont été accusées de collaborer avec des groupes armés. Pendant la nuit, au domicile dudit responsable, se font entendre des cris des détenus appelant au secours pendant les séances de torture.

Un membre du parti CNL torturé en commune Gitobe, province Kirundo

En date du 8 septembre 2020, Sibomana Barthélémy, membre du parti CNL et ancien combattant du mouvement armé FNL, vivant dans la localité de Mirwa, zone

Baziro, commune Gitobe, province Kirundo, a été battu et ligoté en public par des policiers. Selon des sources sur place, il a été accusé de préparer des attaques à la grenade contre des ménages des membres du parti CNDD-FDD. Les mêmes sources révèlent qu'il a été par après détenu au cachot de police de la commune Gitobe.

I.4. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT PAR DES POLICIERS, DES AGENTS DU SNR, DES ADMINISTRATIFS ET DES IMBONERAKURE

Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Muramvya

Dans la soirée du 6 septembre 2020, sur la colline Mubarazi, zone Bugarama, commune et province Muramvya, OPC1 Félix Havyarimana, responsable provincial du

SNR, a arrêté sans mandat Alexis Bigirimana, membre du parti CNL et conseiller collinaire sur la colline Murambi. Selon des sources sur place, le mobile de son arrestation n'a pas été communiqué.

Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Gitega

En date du 2 septembre 2020, sur la colline Mugutu, commune et province Gitega, Mathias Bankamwabo, âgé de 30 ans, membre du parti CNL, a été arrêté par un Imbonerakure prénommé Simon accompagné du chef collinaire, Mathias Bucindika.

Selon des sources sur place, la victime a été détenue au cachot de la PJ de Gitega avant d'être transférée à la prison de Gitega. D'après les mêmes sources, ils l'ont accusée d'avoir tenu ces propos injurieux : **«Nkurunziza mwahora mwiryako ubu ntiyapfuye ? »** qui peuvent être traduits en français en ces termes : **« Nkurunziza qui faisait votre fierté n'est-il pas mort ? »**

☞ Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Muramvya

☞ Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Gitega

☞ Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

☞ Vingt-sept membres du parti CNL arrêtés en commune Muha, Bujumbura Mairie

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Sur la colline Tenga local, dans la zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura, deux Imbonerakure connus sous les pseudonymes de Mango et Mandela ont arrêté mercredi 9 septembre 2020 Jean Bosco Ndayiragije, responsable du CNL sur la colline Tenga et l'ont conduit au cachot de la zone Rubirizi.

Vingt-sept membres du parti CNL arrêtés en commune Muha, Bujumbura Mairie

Au matin du 12 septembre 2020, dans les quartiers Nyabugete, Ruziba et Kizingwe-Bihara, zone Kanyosha, commune Muha, Bujumbura Mairie, des policiers conduits par l'OPC2 Désiré Uwamahoro, accompagné par

des agents du SNR et des Imbonerakure, ont mené une fouille-perquisition au cours de laquelle 27 membres du parti CNL ont été arrêtés dont trois chanteurs de l'orchestre Inkumbunzi dudit parti prénommés Aimable, Bonfils et Justin.



Selon des sources sur place, la police cherchait des armes et des irréguliers dans des ménages qui étaient ciblés par des Imbonerakure. Les mêmes sources révèlent que la police a tiré des balles qui ont blessé Bonfils et que certaines personnes interpellées ont été incarcérées au cachot du commissariat municipal de la police et d'autres dans les cachots du SNR.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Muha, Bujumbura Mairie

En date du 12 septembre 2020, au quartier Gasekebuye, commune Muha, Bujumbura Mairie, Prime Niyongabo alias Komesha, un membre du parti CNL, originaire de la commune Songa, province Bururi et un ancien officier de la PNB qui était cadre dans la compagnie de télécommunication Econet-Leo, a été arrêté à son domicile par Joseph Mathias Niyonzima alias Kazungu, un agent du SNR. Selon des sources sur place,

Prime Niyongabo venait de rentrer.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Matana, province Bururi

En date du 16 septembre 2020, sur la colline Bihanga, zone et commune Matana, province

Bururi, Gabriel Ndayiragije, enseignant au Lycée communal Buraniro et responsable du parti CNL en commune Matana, a été arrêté à son service par des policiers accompagnés par des Imbonerakure et conduit au cachot de la police en commune Matana. Selon des sources sur place, vers le soir de cette même date, Gabriel Ndayiragije a été transféré à la prison de Bururi et le mobile de son

arrestation ne lui a pas été communiqué.

Quatre responsables communaux du parti CNL arrêtés en province Bururi

En dates des 12 et 15 septembre 2020, dans les communes de Bururi, Vyanda, Rutovu et Mugamba, province Bururi, quatre responsables du parti CNL ont été arrêtés par des policiers. Selon des sources sur place, en date du 15 septembre 2020, Thaddée Nshimirimana, enseignant au Centre d'enseignement des métiers de Bamba, membre du conseil communal de Bururi et responsable communal du parti CNL et Japhet Ntahomvukiye, directeur de l'ECOFO Burima,

✓ Un membre du parti CNL arrêté en commune Muha, Bujumbura Mairie

✓ Un membre du parti CNL arrêté en commune Matana, province Bururi

✓ Quatre responsables communaux du parti CNL arrêtés en province Bururi

responsable communal du parti CNL à Vyanda et membre du conseil communal, ont été arrêtés à leur lieu de travail et conduits au cachot du commissariat provincial de Bururi. Selon les mêmes sources, en date du 12 septembre 2020, Félix Nduwimana et Romuald Hankanimana, respectivement responsables du parti CNL dans les communes de Rutovu et Mugamba ont été arrêtés et conduits au cachot de police de Matana. Le motif de leur arrestation n'a pas été révélé.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Gitobe, province Kirundo

En date du 10 septembre 2020, sur la colline Migwa, zone Baziro, commune Gitobe, province Kirundo, Barthélémy Sibomana, membre du parti CNL, a été arrêté et détenu dans un bureau de la zone Baziro par des Imbonerakure dont les nommés Minani et Mbonihankuye. Les mêmes sources précisent que la victime a été accusée de collecter des aides pour des rebelles.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Rusaka, province Mwaro

En date du 14 septembre 2020, Laurent Nsabimana, membre du parti CNL, ex-chef de colline Rwintare de 2015 à 2020, commune

Rusaka, province Mwaro, a été arrêté par des policiers qui l'accusaient d'espionnage. D'après des sources sur place, il a été détenu au cachot communal de Rusaka sur l'ordre d'Athanase Mpawenayo, chef de zone Makamba et secrétaire communal du parti CNDD-FDD dans cette commune. Rappelons que Laurent Nsabimana s'était fait inscrire sur la liste de candidats de la même colline aux élections collinaires mais qu'il a été rayé cette liste sans motif valable, quelques semaines avant les élections collinaires du 24 août 2020.

◆ *Un membre du parti CNL arrêté en commune Gitobe, province Kirundo*

◆ *Un membre du parti CNL arrêté en commune Rusaka, province Mwaro*

◆ *Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Kiganda, province Muramvya*

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Kiganda, province Muramvya

Dans la nuit du premier septembre 2020, Pasteur Nduwimana et Ernest Hatungimana, membres du parti CNL, résidants sur la colline Muramba, zone Gatabo, commune Kiganda, province Muramvya, ont été arrêtés à leur domicile par des Imbonerakure de la localité, les accusant de collaborer avec des groupes armés qui ont été signalés dans cette localité dans la nuit du 29 août 2020. Selon des sources sur place, ces militants du CNL ont été remis le matin aux agents du SNR qui les ont conduits au cachot du commissariat provincial de police à Muramvya.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Kanyosha, province Bujumbura rural

En date du 1^{er} septembre 2020, Joseph Nahimana et Charles Niyongabo, membres du parti CNL vivant dans la localité de Sarongo, zone Ruyaga, commune Kanyosha, province de Bujumbura rural, ont été arrêtés à leur domicile par des policiers de l'API. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de faire partie d'un groupe armé qui a attaqué la commune Bugarama de la province Rumonge.

Selon les mêmes sources, ils ont été détenus au cachot du SNR tout près de la Cathédrale Regina Mundi.

Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Kabezi, province Bujumbura rural

En date du 2 septembre 2020, sur la colline Gakungwe, commune Kabezi, province Bujumbura rural, Anicet Bangaryabagabo, Benjamin Karibu, Willy Ndabarembeye et Jules Aratabarutse, membres du parti CNL, vivant sur ladite colline, ont été arrêtés par des agents du SNR. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de recruter des rebelles dans ladite province et ont conduits au cachot de police de la commune Kabezi.

☛ Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Kanyosha, province Bujumbura rural

☛ Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Kabezi, province Bujumbura rural

☛ Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Kanyosha, province Bujumbura rural

☛ Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Muramvya

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Kanyosha, province Bujumbura rural

En date du 4 septembre 2020, Cyriaque Bayaga et Ernest Buziri, membres du parti CNL vivant dans la localité de Buhonga, zone Ruyaga, commune Kanyosha, province de Bujumbura rural, ont été arrêtés par des policiers dirigés par un agent du SNR du nom de Lubin Rivuzumwami et conduits au cachot du SNR. Selon les mêmes sources, ils ont été

accusés de recruter des rebelles dans les montagnes de la commune Mukike.

Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Muramvya

En date du 06 septembre 2020, sur la colline Mubarazi, zone Bugarama, commune et province

Muramvya, Alexis Bigirimana, membre du parti CNL, a été arrêté par Félix Havyarimana, responsable du SNR dans cette province. Selon des sources sur place, le motif de son arrestation ne lui a pas été communiqué. Les mêmes sources révèlent qu'il a été détenu au cachot du commissariat provincial de Muramvya.

Trois membres du parti CNL arrêtés en commune Kanyosha, province Bujumbura rural

En date du 7 septembre 2020, trois membres du parti CNL dont Amédée Bizimungu et Merthus Sinamugaye, anciens combattants du mouvement armé FNL, résidant dans la localité de Bigoma, zone Muyira, commune Kanyosha, province Bujumbura rural, ont été arrêtés par des policiers du 2^{ème} GMIR dirigé par le commissaire Désiré Uwamahoro. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'entraîner militairement des jeunes de Muyira qui s'apprêteraient à rejoindre le maquis. Ils ont été détenus au cachot du SNR tout près de la Cathédrale Regina Mundi.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Kanyosha, province Bujumbura rural

En date du 12 septembre 2020, Fabiola Ndimurwabo, membre du parti CNL, résidente de la localité de Bigoma, zone Muyira, commune Kanyosha, province de Bujumbura rural, a été arrêtée par des policiers accompagnés par des Imbonerakure dirigés par Juvénal Kinga. Selon des sources sur place, elle a été accusée de collecter des cotisations destinées à un groupe armé et elle a été détenue au cachot de la zone Ruyaga.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 13 septembre 2020, Ferdinand Nduwayo, président du parti CNL sur la colline de Bukeye, commune de Nyanza-lac, province Makamba, a été arrêté par des Imbonerakure et remis au commissaire communal de la police avant d'être confié au responsable local du SNR. Le mobile de son arrestation ne lui a pas été communiqué selon

ses proches qui disent être inquiets pour sa sécurité.

Trois membres du parti CNL arrêtés en commune Bugabira, province Kirundo

En date du 13 septembre 2020, Augustin Nyabenda, Evariste Ntiyakira et Zénon Sukunoba, membres du parti CNL, résidant dans la localité de Kiri, zone Kiyonza, commune Bugabira, province Kirundo, ont été arrêtés par

des policiers et des Imbonerakure. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de recruter des jeunes de la composante sociale Tutsi au profit d'un mouvement armé. Ils ont été détenus au cachot du SNR de la province Ngozi.

- *Trois membres du parti CNL arrêtés en commune Kanyosha, province Bujumbura rural*
- *Un membre du parti CNL arrêté en commune Kanyosha, province Bujumbura rural*
- *Un membre du parti CNL arrêté en commune Nyanza-lac, province Makamba*
- *Trois membres du parti CNL arrêtés en commune Bugabira, province Kirundo*



Consortium pour le monitoring des violations des droits de l'homme pendant la période électorale de l'année 2020 au Burundi

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Gitobe, province Kirundo

En date du 14 septembre 2020, Oscar Mateso et Gervais Rivuzumwami, membres du parti CNL, résidant dans la localité de

Six membres du parti CNL arrêtés en commune Kanyosha, province Bujumbura rural

En date du 14 septembre 2020, Timothée Niyondavyi, Eustache Nzambimana, Euphrem Nduwayezu, Célestin Nzitonda,

⇒ **Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Gitobe, province Kirundo**

⇒ **Six membres du parti CNL arrêtés en commune Kanyosha, province Bujumbura rural**

Bigombo, zone Shore, commune Gitobe, province Kirundo, ont été arrêtés à leur domicile par des policiers et des Imbonerakure dirigés par Melchiade Singenda surnommé Mwarabu. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de recruter pour le compte d'un mouvement armé et ont été incarcérés au cachot communal de police à Bugabira.

Éric Ndayirukiye et Elie Ntacondi, membres du parti CNL, résidant dans la localité de Buhina, zone Kiyenzi, commune Kanyosha, province Bujumbura rural, ont été arrêtés par des policiers et embarqués à bord d'un véhicule de la police vers le commissariat municipal où ils ont été détenus.

Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'appartenir au mouvement rebelle RED-Tabara.

II. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les organisations de la société civile burundaise membres du consortium pour le monitoring des violations des droits de l'homme pendant la période électorale de l'année 2020 au Burundi déplorent l'intolérance politique marquée par des tueries, des enlèvements, des actes de torture, d'enlèvements et/ou disparitions

forcées et des arrestations arbitraires.

Ces organisations regrettent la détérioration de la situation sécuritaire dans le pays due aux attaques à main armée suivie des représailles à l'encontre des membres du parti CNL, des ex-FAB et des jeunes de la composante sociale Tutsi.

Compte tenu de ce qui précède, les organisations de la société civile burundaise membres du consortium recommandent au (x)/à la :

Pouvoir judiciaire burundais :

- ♦ de faire preuve d'indépendance et d'impartialité dans l'exercice de ses fonctions en général et dans l'examen des procès politiques en particulier ;
- ♦ de libérer tous les prisonniers politiques et d'opinion et garantir la justice à tous les citoyens sans distinction.

Gouvernement du Burundi :

- ♦ de jouer pleinement son rôle de protéger la population sans distinction ;
- ♦ de traduire en justice tous les auteurs des violations des droits de l'homme commises.

Jeunes des partis politiques :

- ♦ d'éviter toute sorte de manipulation et de s'abstenir de comportements violents.

Population :

- ♦ de rester sereine et solidaire et de ne pas céder aux sollicitations divisionnistes.

Partenaires du Burundi :

- ♦ de garder un œil sur le Burundi dans cette période critique.

Pour toute communication avec ce consortium, contacter Madame Justine Nkurunziza, présidente de la COSOME :
Numéro de téléphone : +1 (613) 302-0729 E-Mail : cosome.cosome@gmail.com . Consultez aussi les sites web :
www.cosome.org, www.ligue-iteka.bi, www.forscburundi.org, www.sostortureburundi.org,
www.aprodhasbl.org & www.acatburundi.org